



Burkina - Faso

Unité-Progrès-Justice

PROJET DE REINSERTION DES ENFANTS DEFAVORISES.

I-GENERALITES

L'aide aux pays pauvres reste une nécessité pour la survie du monde en général. La collaboration Nord – Sud est immanquablement la voix accédant au sauvetage d'une partie des enfants sourds muets de notre communauté..

Nous nous devons d'être réalistes et sincère dans les tâches d'exécution de se projet et nous savons que sans votre aide nous n'arriverons pas à mettre sur pieds ses parrainages.

-Que les bénéficiaires soient effectivement des vrais bénéficiaires. Et qu'ils puissent compter sur un vrai engagement de notre part et de la vôtre ce qui pourrait s'étendre sur plusieurs années. Il faut en être conscients et ne pas s'engager à la légère.

L'Association Burkina vert s'est fixée comme objectif d'être réellement au service des populations rurales, de leur venir en aide, d'être leur serviteur potentiel.

-D'être leur guide tout en laissant à la communauté une autonomie de promotion et de fonctionnement.

. Le Burkina-Faso est un pays arriéré, pauvre, en voie de développement situé au cœur de l'Afrique, il compte aujourd'hui une population d'environ 14 Millions (14 000 0000) d'âmes. La pauvreté s'explique du fait que la production rurale est nettement inférieure au besoin de consommation.

La production est dix (10) fois moins considérable que l'importation.

A plus de 80% agriculteurs et éleveurs, les populations vivent dans la misère au quotidien en ville aussi bien qu'en campagnes.

L'éducation présente de sérieuses lacunes, offrant une très mauvaise qualité et des résultats souvent insuffisants.

Soixante-dix pour cent (70%) des enfants sont inscrits à l'école malheureusement, moins de cinq pour cent (5%) finissent et sortent avec une formation inadaptée pour la poursuite des études ou pour se lancer dans un apprentissage...

Les causes fondamentales sont la non-assistance des parents, le manque de reconnaissance des parents pour ces enfants qui ont un problème, et pour la majorité des gens, ils ne sont pas reconnus, et pris en considération. Le manque de structures et le manque d'intérêts par le gouvernement est inexistant, (structures frais de scolarité, manuels scolaire etc...) font t qu'il sont tenu pour la plupart à l'écart des autres enfants et écoles .Les écoles de sourds –muets demande un personnel adéquat et qualifié.

Les frais de scolarités étant élevés au Burkina Faso compte tenu de la situation alimentaire qui frappe le monde paysan ;(surtout la rentrée 2008-2009) qui s'annonce difficilement, pour les cotisations mensuelles dues par les parents d'élèves, achat de fournitures scolaires, assistance scolaire quotidienne des enfants font que les parents sont impliqués dans un déséquilibre permanent dans la vie sociale des enfants.

L'éducation de façon générale loin d'être gratuite au Burkina Faso reste un cauchemar pour les parents et peut-être même des Autorités. Un passage éclairé dans les centres d'éducation ne permet pas aux enfants d'accéder à des formations pour des métiers salvateurs.

Et c'est là, ou le bât blesse car c'est encore eux qui seront voués pour la plus part à la délinquance juvénile, au banditisme, à la drogue, au chômage, aux maladies IST/SIDA...etc.

- LOCALISATION DU PROJET :

I. Présentation de Burkina Vert.

Créée en 1995, L'ONG Burkina Vert est une évolution de la dynamique des groupements pré coopératifs (production plants, maraîchage et compost). Elle est reconnue le 12 Mai 2004 comme Association sous le récépissé N°006/MATD/PYTG/HC/SG/DAAP, et la Convention N° DSONG/461 du 14 mars 2005 comme ONG Locale.

Le groupement des familles est un instrument forgé pour initier un processus de développement endogène, sécurisant et durable.

Burkina Vert est présent 04 provinces :

- le Yatenga
- le Zandoma
- le Loroum
- Le Passoré.

Il compte au moins 210 familles adhérentes (environ 53 groupements dont 1 367 hommes, 1 887 femmes). Au total 3 254 membres.

2.1 : Principes.

La philosophie est “**Responsabiliser pour mieux réussir**” chaque individu, chaque famille et ses membres afin que chacun mène les activités communautaires fondées sur les respects mutuels.

La méthode d’animation s’articule autour des approches convergentes des membres à partir de :

- Ce qu’ils veulent (de leurs aspirations);
- Ce qu’ils vivent (de leur culture)
- Ce qu’ils savent (de leurs savoirs)
- Ce qu’ils savent faire (des technologies)
-

2.2 : Objectifs.

- Acquérir l’autosuffisance alimentaire par les actions de fertilisation des sols pour une agriculture durable,
- Promotion de la bonne pratique de gestion durable des ressources naturelles,
- Contribuer à la sécurité alimentaire en contribuant à la réalisation de culture de contre saison,
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers la réalisation de micro-projets économiques,
- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des organisations à base communautaire,
- Promouvoir le droit à l’eau potable, l’hygiène et l’assainissement en milieu rural,
- Sensibiliser la population rurale à la lutte contre l’excision, le mariage forcé, la malnutrition, la planification familiale,
- Prioriser l’éducation des enfants, l’alphabétisation des adultes et l’appui des enfants en difficultés.

2.3 : Domaine d'intervention.

Cinq domaines regroupent les activités :

- **Formation** : (agricole et suivi)
- **Communautaire** : (lutte contre la dégradation des sols et pour la restauration de l'environnement à travers les diguettes, les traitements de ravines, les digues filtrantes, les reboisements, la végétalisation, la régénération naturelle assistée, les fosses fumières et le Zai)
- **Economique** : (maraîchage, élevage, cave de conservation, séchage de fruits et légumes, production de beurre de karité, production de pantès, création d'unités économiques et des activités génératrices de revenus)
- **Sociales** : (lutte contre l'excision, lutte contre le SIDA, alphabétisation des populations et des sourds muets, prise en charge des orphelins et parrainage)
Appui aux groupes cibles vulnérables (femmes, enfance en difficulté)

III- LES OBJECTIFS GLOBAUX

L'éducation, l'instruction, et un élément fondamental pour le développement d'une société. Nul ne peut nier que le développement de certains villages en rapport au niveau général de fréquentation des écoles, haussera considérablement le potentiel du village.

C'est dire que plus les enfants de villages sont instruits plus ils apportent un plus pour l'avancée positive de la communauté, de leur région en particulier, et du Burkina Faso en général. Et cela est valable pour tous les villages du Pays.

C'est s'appuyer sur le minimum de structures que les autorités et les ONG mettent à la disposition des populations pour améliorer les conditions de vie des habitants. (École, enseignements etc....)

IV- LES OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Ces enfants sont relativement pauvres comme la plus part sont venus des villages environnants et sont logés dans des familles, plus proches de l'école. Quelques activités de contre saison comme le maraîchage accompagnent difficilement les populations dans leur démarche. Une assistance de ces parents pour un soutien des enfants scolarisables leur permettrait de faciliter cette éducation de base, ce qui augmenterait le pourcentage des enfants qui auraient alors accès dans les classes de secondaire.

Mais il est certain que tous les enfants en âge de scolarité, ne le sont pas par manque de moyen minimum à leur famille.

BUT DU PROJET :

Donner la possibilité à ses enfants Sourds Muets d'avoir le matériel nécessaire pour leurs études, la possibilité de recevoir un repas chaud et équilibré le midi.

La nécessité de nourrir à midi les élèves fréquentant l'école de Sourds nous paraît indispensable pour favoriser l'intégration des dites personnes sans créer une sélection en rapport avec le manque de moyens financiers de certains parents pour la contribution des repas. Ensuite donner la possibilité à chaque enfant d'avoir un mouton pour élever. Et nous souhaiterions qu'en espace de six mois le mouton soit vendu. L'argent est partagé en deux parties.

Une première qui servira pour l'achat d'une brebis,

Et la deuxième partie servira pour les besoins de l'enfant en scolarité. Dans les normes en trois ans, l'enfant doit être capable de s'autogérer sans appui extérieur.

V-LES BESOINS DE FINANCEMENTS.

DEVIS DE FINANCEMENT POUR LE PARRAINAGE DE 50 ENFANTS nécessaires dans la province du Yatenga.

N°	DESIGNATION	QUANTITE	COÛT UNITAIRE	COÛT TOTAL
01	Kit scolaire	50	5 000 f	250 000 f
02	Troupeau d'ovins	50	25 000 f	875 000 f
03	Soutien financier- tenu scolaire	50	4 000 f	200 000 f
04	Frais de dossiers	50	5 000 f	250 000 f
05	Rémunération animateur (suivi)	1x12mois	20 000 f	240 000 f
06	Frais de carburant	1x12mois	15 000 f	180 000 f
07	Frais de structure	1x12mois	10 000 f	120 000 f
TOTAL				2 115 000F
Pour chaque élève				42 300 F

PARTICIPATION A LA CANTINE SCOLAIRE :

N°	DESIGNATION	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
01	Elèves	50	200 f	10 000 f
02	Année scolaire	09 mois	90 000f	4 500 000 f
TOTAL				4 500 000 f
Pour chaque élève		50	90 000 F	90 000 F par an

NB : Chaque enfant aura besoin d'un appui de Cent trente-deux mille trois cent francs par an. (132 300 f CFA).